

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, nos animatrices sportives, nous préparent, comme chaque année, un panel de cours :

- * Cours de cardio, abdos, fessiers, gym douce, renforcement musculaire, step dans le cadre de la GV
- * Cours 100 % Pilates
- * Cours de Pilates/Fitball

Seul ou en famille, à votre rythme, venez nous rejoindre et découvrir tous les bienfaits d'une activité physique synonyme de dynamisme et de vitalité, le tout dans une ambiance conviviale et détendue.

Ami(e)s sportifs(ves), nous vous attendons pour vivre avec nous tous ces bons moments. N'oubliez pas de prendre un tapis de gym, une serviette, une bouteille d'eau.

Autorisation

Je soussigné (e) Mme, M. :

Nom :

Prénom :

Autorise les responsables de l'Association GV de Lacanau de Mios à me photographier et à filmer, en groupe ou en individuel.

J'ai bien noté que ces photos et vidéos pourront être utilisées:

Pour la réalisation de CD et DVD vendus au profit de l'association (dans le cadre du gala annuel, par exemple).
Pour illustrer l'action de l'association sur divers supports (journaux locaux, forums, réseaux sociaux, ...).

A, Le

(Rajouter la mention « Lu et approuvé »)

Signature

Conditions d'adhésion

Certificat médical

L'adhésion doit s'accompagner de la remise du volet concerné du questionnaire de santé. En cas de réponse positive à au moins une question du questionnaire de santé, un certificat médical devra être fourni.

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2024/2025. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables <http://gymlacanau.e-monsite.com/pages/reglement-interieur.html>.

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : gymlacanau@yahoo.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.

Honorabilité des bénévoles

A compter de la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction. En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).



BULLETIN ADHESION

ADULTE

2024/2025



GV Lacanau de Mios
8 Av. de Verdun
33380 MIOS

gymlacanau@yahoo.fr

Association Loi du 1er Juillet 1901
Agrément n° 33S04014

HORAIRES

Cours Adultes

Lundi

09h00 - 10h00 APA (Sport sur ordonnance)

19h00 - 20h00 Fitness / Renforcement musculaire

Mardi

20h30 - 21h30 Cours temporairement suspendu /
Nouvelle activité Cardio en cours de prospection

Mercredi

11h15 - 12h15 Pilates®/Fitball (places limitées)

19h00 - 20h00 Pilates® (places limitées)

20h00 - 21h00 Pilates® (places limitées)

Jeudi

18h30 - 19h30 Fitness / Renforcement musculaire

Vendredi

19h00 - 20h00 Fitness / Cardio

Cours Enfants

Mercredi

16h30 - 17h30 PS / MS / GS (places limitées)

17h45 - 18h45 Cours temporairement suspendu /
Nouvelle activité en cours de prospection

TARIFS

	Licence EPGV	Cotisation GV Lacanau de Mios	Total Adhésion
GV Adulte	28 €	76 €	104,00 €
GV Lycéen / Etudiant <small>(sur présentation carte de scolarité)</small>	28€	58 €	86,00 €
GV Enfant	23 €	56 €	79,00 €
Pilates® ou Pilates®/Fitball	28 €	95 €	123,00 €
Pack GV Pilates®	28 €	171 €	199,00 €

BULLETIN D'ADHESION

- Adhésion **APA**
- Adhésion **GV**
- Adhésion **Pilates®**: 19h/20h 20h/21h
- Adhésion **Pilates® / Fitball**
- Adhésion **Pack Pilates® + GV**

Je soussigné(e)

N° de licence (si renouvellement) :

Nom d'usage :

Nom de Naissance :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal et Ville :

.....

Téléphone :

Email :

(La fourniture de l'adresse e-mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée)

Déclare adhérer pour la saison 2024/2025 à la Gymnastique Volontaire de Lacanau de Mios et avoir été informé(e) qu'il ou qu'elle peut souscrire, en plus de l'assurance de base, une individuelle « accident renforcée » IA Sport d'un montant de 10,90 €. L'inscription vaut validation du règlement intérieur.

Chèque d'un montant de :

A Lacanau de Mios, le

Signature :

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet:

Fiche d'inscription complétée et signée

Paiement de la cotisation

Certificat médical ou attestation « questionnaire de santé »

Chèque à l'ordre de GV Lacanau de Mios :

Banque :

Signature:

Les cours suivent le rythme du calendrier scolaire et n'ont donc pas lieu pendant les périodes de vacances.

Le planning des cours est fixé et proposé en début de saison. La GV de Lacanau de Mios se réserve toutefois la possibilité de faire des ajustements et changements selon les adhésions au cours concerné.

2 Séances d'Essai sont offertes (uniquement pour tout nouvel adhérent)

Les cours ont lieu dans la salle des fêtes de Lacanau de Mios